



Ville de Puttelange-aux-Lacs

Hôtel de ville Tél 03 87 09 60 01
Rue Wilson Fax 03 87 09 55 04

France services : les services publics près de chez vous ! A PUTTELANGE-AUX-LACS DEPUIS LE 01.07.2022

France services, qu'est-ce que c'est ?

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, en mairie de Puttelange-aux-Lacs, nos agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services : pour quels services ? (Conf. Plaquette ci-jointe)

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services **de l'État ou de partenaires de l'État** :

- La Direction générale des finances publiques
- Le ministère de l'Intérieur France Titres
- Le ministère de la Justice
- La Poste
- France Travail
- La Caisse nationale des allocations familiales (CAF)
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA)
- France Rénov
- Le chèque énergie
- L'URSSAF

Au-delà de ce socle de services garantis, notre structure déploie des offres de services complémentaires pour enrichir en continu l'offre de services (conf. Liste des permanences en annexe) et répondre à vos interrogations.

France services : pour quelles démarches ?

Nos agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.
-

Exemples d'accompagnements proposés :

- Je déclare mes revenus
- J'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- Je demande une aide (allocation logement, RSA)
- Je cherche un emploi
- Je cherche à rembourser mes soins
- Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit
- J'attends un enfant.

Nous vous encourageons à faire appel à notre structure par téléphone au 03.87.09.60.01, par courriel à mairie.putteltange@wanadoo.fr ou en prenant rendez-vous.

Cette maison des services est une force, un atout pour notre ville.

C'est la maison de tous les Putteltangeois et également celle des villages qui nous entourent et par extension du territoire.

Le Maire
Claude DECKER

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

**FORMATION,
EMPLOI, RETRAITE**



SANTÉ



**ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE**



JUSTICE



BUDGET



**LOGEMENT, MOBILITÉ
ET COURRIER**



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Liste des permanences Mairie de Puttelange-aux-Lacs

MISSION LOCALE	Tous les jeudis	De 8h 30 à 12h (Sauf pendant les congés scolaires)
TRAVAILLEURS FRONTALIERS	1^{er} jeudi du mois Sur rendez-vous	De 16h à 17h (Sauf pendant les congés scolaires)
CIDFF	3^{ème} mercredi du mois sur rendez vous	De 9h à 12h
PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE	Les lundis Sur rendez vous	De 14h00 à 17h00
DGFIP	Tous les mardis	De 13h30 à 16h30
L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA CPAM	Tous les vendredis sur rendez vous	De 8h à 12h Et de 14h à 16h
Gendarmerie	Tous les lundis	De 9h à 12h